

In memoriam Frère Pierre Laurençon

Publié le 27 août 2020
2 minutes
Le Brémien Notre-Dame

Le Frère Pierre nous a quittés. Retiré depuis quelques années dans notre maison de retraite du Brémien, il y est décédé pieusement le 18 août dernier, à l'âge de 103 ans, après presque quatre décennies de vie religieuse chez les frères de la Fraternité Saint-Pie X ... et à peu près autant d'années de mariage. Sa vie, en effet, ne fut pas banale.

Né le 10 avril 1917 dans le Beaujolais, prisonnier de guerre en 1940 (il parvint à s'évader en 1942 pour rejoindre sa famille, après de nombreuses péripéties dont il fit le récit dans le numéro 210 de *Fideliter*), Pierre Laurençon se maria à 26 ans et s'installa comme vigneron et laboureur dans sa région natale. Avec son épouse Marthe, il éleva une nombreuse famille de 8 enfants. L'un devint prêtre de la Fraternité Saint-Pie X (l'abbé Pierre-Marie Laurençon, prieur de Gastines) ; l'une religieuse chez les oblates de la Fraternité Saint-Pie X (Sœur Marie-Dominique à Eguelshardt). En 2017, à l'occasion de son centenaire, près de 170 de ses descendants vinrent l'entourer.

Veuf à 65 ans, après une retraite spirituelle, il demanda à rentrer au noviciat des frères de la Fraternité Saint-Pie X, alors situé à l'Etoile du Matin près de Bitche. Devenu Frère Pierre, il y demeura jusqu'à ses quatre-vingt-dix ans pour s'y dévouer tout spécialement au jardin et, l'hiver, à l'alimentation de la chaudière à bois. Retiré ensuite au Brémien, sa principale activité fut alors de prier, d'une prière continuelle : rien de plus beau pour un religieux.

Père d'une nombreuse famille catholique, il fut aussi un père pour les frères de la Fraternité Saint-Pie X dont il fit l'édification par sa fidèle régularité, sa grande bonté, son admirable patience et son humble discrétion.

Ses funérailles ont été célébrées le 24 août par son fils prêtre. Le District de France de la Fraternité Saint Pie X le recommande à vos prières. Qu'il repose en paix !



Sources : *Fideliter* n°238 / *Le Progrès*